



Progress beyond

# Les actionnaires soutiennent massivement la création des deux sociétés indépendantes - Solvay et Syensqo

Bruxelles, le 8 décembre 2023, 14.30 CET

Solvay SA a tenu son Assemblée Générale Extraordinaire à Bruxelles avec une participation record des actionnaires. Toutes les résolutions proposées ont été approuvées, y compris la scission partielle de la société. Avec ce résultat clair et positif, la séparation de Solvay en deux sociétés indépendantes, le nouveau Solvay et Syensqo, est maintenant confirmée et prendra effet à minuit.

Nicolas Boël, Président du Conseil d'Administration, a souligné la décision historique de ce jour : "Ce moment marque l'aboutissement de la réorganisation majeure que Solvay a connue ces dernières années sous la direction de la CEO Dr. Ilham Kadri. Ce projet de transformation visant à créer deux nouveaux champions industriels, que nous avons entamé il y a 18 mois, a été possible grâce aux efforts considérables et à l'engagement de nos équipes qui ont systématiquement produit des résultats solides pour nos parties prenantes. Les deux entreprises entament leur parcours indépendant avec des bilans solides qui soutiendront leur croissance future.

Dans un monde en mouvement perpétuel, le statu quo n'est jamais une option. La stratégie G.R.O.W. ayant atteint ses objectifs plus tôt que prévu, le Conseil d'Administration a pris la décision audacieuse d'entamer la prochaine étape de la transformation de Solvay après 160 ans d'existence. La création des deux entreprises indépendantes permettra de dégager davantage de valeur pour nos parties prenantes. Elle renforcera notre orientation stratégique, apportera de nouvelles opportunités de croissance, nous permettra d'allouer le capital de manière plus efficace et de construire des fondations encore plus solides pour l'avenir."

"Je tiens à remercier les actionnaires et les membres du Conseil d'Administration pour leur confiance et leur soutien sans faille dans ce nouveau chapitre ambitieux de l'histoire du groupe, ainsi que nos équipes qui l'ont rendu possible." a déclaré Dr. Ilham Kadri, CEO de Solvay. "Je suis également ravie de diriger Syensqo pour explorer de nouvelles limites qui développeront la chimie et les technologies nécessaires au progrès de l'humanité ainsi que pour accélérer sa croissance. Je souhaite également beaucoup de succès à Philippe



Progress beyond

Kehren pour diriger le nouveau Solvay afin de maximiser la rentabilité et maintenir une forte génération de liquidités et des rendements élevés”.

Les détails des votes et les présentations du Président Nicolas Boël et de la CEO Dr. Ilham Kadri sont disponibles dans la [section Investor Relations](#) du site web de Solvay.

La cotation de Syensqo sur Euronext Brussels et Euronext Paris (sous le ticker SYENS) est prévue à l’ouverture du marché à 9h00 (CET) le lundi 11 décembre 2023.

## A propos de Solvay

Solvay est une entreprise fondée sur la science dont les technologies apportent des avantages dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Avec plus de 22 000 employés dans 61 pays, Solvay unit les personnes, les idées et les éléments afin de réinventer le progrès. Le Groupe cherche à créer une valeur partagée durable pour tous, notamment grâce à son programme Solvay One Planet qui s’articule autour de trois piliers : la protection du climat, la préservation des ressources et la promotion d’une meilleure qualité de vie. Les solutions innovantes du Groupe contribuent à la création de produits plus sûrs, plus propres et plus durables que l’on trouve dans les maisons, les aliments et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils intelligents, les applications médicales, les systèmes de purification de l’eau et de l’air. Fondée en 1863, Solvay se classe aujourd’hui parmi les trois premières entreprises mondiales pour la grande majorité de ses activités et a réalisé un chiffre d’affaires net de €13,4 milliards en 2022. Solvay est cotée sur Euronext Bruxelles et Paris (SOLB). Pour en savoir plus, consultez le site [www.solvay.com](http://www.solvay.com).

## Contacts

### Media relations

Nathalie van Ypersele  
+32 478 20 10 62

Perrine Marchal  
+32 478 32 62 72

Peter Boelaert  
+32 479 30 91 59

[media.relations@solvay.com](mailto:media.relations@solvay.com)

### Investor relations

Jodi Allen  
+1 609 860 4608

Sherief Bakr  
+44 7920 575 989

Geoffroy d’Oultremont  
+32 2 264 2997

Bisser Alexandrov  
+32 2 264 3687

Imtiyaz Lokhandwala  
+1 609 860 3959

[investor.relations@solvay.com](mailto:investor.relations@solvay.com)



Progress beyond

## Informations légales importantes

Ce communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou une sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat, ni une invitation à acheter ou à souscrire des titres de la Solvay, ou Syensqo SA/NV (« Syensqo ») ou de toute partie de l'activité ou des actifs décrits dans le présent document, ou tout autre intérêt, ou la sollicitation d'un vote ou d'une approbation dans toute juridiction en relation avec les transactions décrites dans le présent document ou autrement, et il n'y aura pas de vente, d'émission ou de transfert de titres dans toute juridiction en contravention avec la loi en vigueur. Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas être interprété comme une recommandation à l'attention de tout lecteur.

Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus ni un quelconque document d'offre aux fins du Règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « Règlement Prospectus »), et l'attribution d'actions de Syensqo aux actionnaires de Solvay SA dans le cadre de la scission partielle envisagée de Solvay SA sera effectuée dans des circonstances qui ne constituent pas « une offre au public de valeurs mobilières » au sens du Règlement Prospectus. Syensqo a préparé un prospectus aux fins de l'admission à la négociation des actions de Syensqo sur les marchés réglementés d'Euronext à Bruxelles et à Paris dans le cadre de la scission partielle de Solvay. Les parties constitutives du prospectus (i.e. le document d'enregistrement et son supplément, la note d'opération et le résumé du prospectus) sont mises gratuitement à la disposition des investisseurs sur les sites Internet de Syensqo ([www.syensqo.com/en/investors/spinoff](http://www.syensqo.com/en/investors/spinoff)) et de Solvay ([www.solvay.com](http://www.solvay.com)) ainsi qu'au siège de Syensqo, rue de la Fusée 98, 1130 Bruxelles, Belgique. L'approbation de chaque partie constitutive du prospectus par l'Autorité belge des Services et Marchés Financiers (la « FSMA ») ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les actions de la Société devant être admises aux négociations sur les marchés réglementés susmentionnés.

La diffusion de ce communiqué de presse peut être restreint par la loi dans certaines juridictions et les personnes en possession d'un document ou d'une autre information mentionnée ce communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de ces juridictions.

Ce communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes répondant à la définition de « professionnels de l'investissement » de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « Financial Promotion Order ») ou (ii) sont des personnes répondant à l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order ou, (iii) d'autres personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) à qui il peut être légalement communiqué ou fait communiquer (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme « personnes concernées »). Ce communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes concernées et ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne sont pas des personnes concernées.